

Réunion des membres du Bureau syndical à distance
Compte rendu sommaire de la séance du 15 avril 2020

Le quinze avril deux mille vingt, à 14h30, les membres du Bureau syndical, invités le huit avril deux mille vingt, se sont réunis à distance sous la présidence de Mme Catherine Baratti-Elbaz.

Nombre de membres du Bureau en exercice : 12
Nombre de membres du Bureau présents ou représentés : 7

Étaient présents :

Mme Catherine Baratti-Elbaz, M. Christophe Najdovski, M. Thierry-Michel Isoard, M. Jean-Luc Millard, M. Patrice Pattée, M. Samuel Besnard, M. Jean-Paul Mordefroid.

Étaient Excusés :

Mme Christine Bruneau, M. Yann Wehring, M. Patrick Ollier, M. Christophe Bernier, M. Bruno Helin.

Assistaient également à la séance :

Mmes Ghislaine Geffroy, directrice du Syndicat, Fabienne Puig, directrice de l'administration générale et des ressources humaines, Marthe Ozbolt, directrice de la communication et du marketing, MM. Malik Salemkour, directeur juridique et de la commande publique, Florent Texier, directeur des finances, Hugues Celier, directeur des services techniques, Pierre Rapeau, référent des instances.

Ordre du jour :

1. Points d'information :

- Velib'
- Autolib'
- Financiers

La Présidente ouvre la séance à 14h30.

1. Points d'informations :

- Velib'

La Présidente donne la parole à Mme Ghislaine Geffroy pour présenter l'évolution à date du service Velib.

Ghislaine Geffroy, directrice du Syndicat, commente aux membres le Powerpoint partagé sur écran en indiquant qu'il a été constaté, la semaine dernière, une hausse des courses par rapport à la semaine précédente passant de 15 000 courses journalières à 20 000. Le nombre de vélos sur le terrain reste stable, de l'ordre de 15 000.

Elle précise que 14 % à 15 % des courses concernent des locations sur des stations proches des hôpitaux au départ ou à l'arrivée. La courbe d'évolution des locations depuis les hôpitaux représente une journée typique « pendulaire ». Pour les autres mouvements, on retrouve des pics d'usages l'après-midi et la soirée qui peuvent s'expliquer par une activité plus forte pour des déplacements de particuliers ou des services de livraison.

Elle ajoute que si les courses sont plus longues depuis le début du confinement, il n'y a pas de véritables « poussées » constatées depuis la mise en place de la première heure gratuite d'usage acté par le Bureau syndical fin mars. L'essentiel des trajets est réalisé par des abonnés V-Max et V-Plus.

Elle indique ensuite que les équipes de Smovengo, en atelier, ont repris le travail avec une cadence réduite au niveau des réparations.

Elle rappelle, s'agissant de la communication, le communiqué de presse et le mail transmis aux abonnés concernant la gratuité des usages dans la limite d'une heure. Elle indique que la mise en avant de la dimension de service public se poursuit dans les communications faites, notamment sur les réseaux sociaux où l'activité est basse en tendance. Les publications portent aussi sur les équipes qui maintiennent le fonctionnement du service avec une flotte de vélo adaptée, sur le rappel des gestes barrières, en combinaison avec des contenus plus légers axés sur le divertissement et la culture vélo.

Il est également souligné la constance d'une lame de fond de demandes des usagers relatives à un geste sur les abonnements, que ce soit sur les réseaux sociaux ou auprès du Centre de Relation Client du service (appels/emails).

- Autolib'

La Présidente et Mme Ghislaine Geffroy informent les membres du Bureau des dernières évolutions juridiques concernant les demandes indemnitaires de la SA Autolib' suite à la résiliation de la DSP Autolib'.

Le contentieux ouvert en septembre 2019 par la SA Autolib' est en cours avec une première étape d'instruction fixée à ce stade au 3 juin 2020 par le TA de Paris mais qui sera sûrement prolongée du fait de la complexité du dossier. Le Syndicat travaille avec ses Conseils à un mémoire en défense, alors que la SA Autolib' n'a déposé à ce jour qu'un premier mémoire sommaire sans justifications précises de ses demandes.

Des collectivités se sont déjà constituées comme intervenant volontaire afin de défendre leurs intérêts aux côtés du Syndicat.

En vue d'un éventuel accord partiel, le travail d'instruction engagé jusqu'en février 2020 sur la Valeur Nette Comptable (VNC) des biens de retours (bornes et stations Autolib') pour un montant indemnitaire de 16,8M€ estimés par la SA Autolib' reste en attente de justificatifs et abouti à ce stade à un montant inférieur. En l'état, ce sujet demeure donc un point du contentieux ouvert, empêchant la reprise rapide en pleine propriété de ces biens de retour par le Syndicat puis par les communes.

- Financiers

La Présidente donne la parole à Mme Ghislaine Geffroy pour commenter la diapositive.

Ghislaine Geffroy, directrice du Syndicat, informe les membres du Bureau de l'état actuel de paiement des collectivités concernant leur contribution pour le budget principal et le budget de la Régie Velib'. Les membres font la remarque que certaines collectivités n'ont jamais contribué au service Velib' Métropole depuis le début du service, bien qu'il soit disponible sur leur territoire.

Elle présente ensuite les perspectives financières pour l'exercice actuel selon plusieurs scénarios.

La Présidente revient sur le point évoqué lors d'une précédente réunion du Bureau, et de la demande des usagers à savoir la possibilité de mettre en place la gratuité des abonnements Velib' durant la période de crise sanitaire avec remboursement sur demande ou le prolongement des abonnements d'une durée équivalente à un ou deux mois. Le coût de chacune des mesures leur est présenté.

La Présidente demande ensuite aux membres d'y réfléchir et propose d'en discuter lors de la prochaine réunion du bureau le 27 avril.

Elle conclut en indiquant que l'une ou l'autre de ces mesures nécessiteraient l'organisation, à distance, d'un Comité syndical et du fait de l'absence d'antériorité de retransmission en direct par moyen audiovisuel des séances du Comité syndical et des difficultés pratiques et matérielles connues dans le cadre des règles actuelles de confinement sanitaire pour le personnel du Syndicat, cette séance se déroulerait exceptionnellement à huis clos.

L'ordre du jour étant épuisé, **la Présidente** clôt la séance à 16h50.

La Présidente,

Catherine Baratti-Elbaz
Maire du 12^e arrondissement